



## « T'as pas 100 balles pour payer ma coti... ? »

La Section UDC de Vernier, très attachée à notre patrimoine historique et par là même à la mémoire de notre Pays et de notre Canton, a découvert avec stupeur que la Commune de Vernier ne s'acquittait plus de la cotisation annuelle de CHF 100.- en faveur de notre musée militaire genevois, renonçant ainsi à lui apporter son soutien financier, arguant des raisons budgétaires et d'objectifs différents. Ainsi, le groupe UDC a déposé, par l'intermédiaire de sa Conseillère municipale Christina Meissner, **l'Interpellation I186 « Vernier renonce à soutenir le musée militaire genevois, Renoncerions-nous au cortège de l'Escalade ? »** lors du Conseil municipal du 15 mai dernier.

En effet, cet endroit abrite nombre de trésors et d'expositions qui ont trouvé refuge en ce lieu en l'absence de place au sein du Musée d'Art et d'Histoire. Christina Meissner mentionne dans son interpellation qu' *« il convient de rappeler que ce musée remplit un devoir de mémoire. Les faits d'armes de notre Canton font partie de notre histoire et nos habitants sont en droit d'accéder à ce savoir. Genève s'est construite autour d'une logique militaire, les fortifications de la Vieille Ville sont là pour nous le rappeler de même que le cortège de l'Escalade qui commémore avec force armes et marmites le courage des Genevois face à l'envahisseur savoyard »*.

Il est dès lors difficile de comprendre les raisons qui ont – réellement - motivé le Conseil administratif à se désolidariser d'un soutien collectif apporté par l'Etat, la Ville, mais également par 24 autres communes.

Pour mémoire, **le budget de la Commune de Vernier s'élève à CHF 100 millions**. Ainsi l'économie d'une cotisation de CHF 100.-, à savoir 0.0001% de ce même budget, suffirait-elle à mettre en péril la survie financière de notre Commune? Non, décidément l'argument pécunier ne tient pas! Christina Meissner a également demandé au Conseil administratif *« de fournir au Conseil municipal la liste de toutes les cotisations, abonnements et autres participations de la commune à des établissements, structures ou associations reconnus d'utilité publique et l'en remercie par avance. Cet éclairage nous permettra de mieux comprendre les objectifs poursuivis par le Conseil administratif de Vernier, et de vérifier que ceux-ci couvrent effectivement ceux des partis qui composent notre Conseil municipal »*. Il serait en effet très intéressant de connaître la composition *« des soutiens en tous genres »* qui obtiennent ainsi les faveurs de notre Conseil administratif.

Enfin, la Section UDC de Vernier a joint à son interpellation un billet de CHF 100.- afin de couvrir la cotisation, au nom de la Commune de Vernier, pour l'année en cours. Le Conseil administratif, par la voix de son maire Thierry Apothéloz, a poliment refusé notre « don », expliquant qu'il ne pouvait accepter un soutien financier que s'il était destiné à une association culturelle, sportive ou sociale... (?) La Section UDC de Vernier effectuera donc le don au musée militaire genevois en son nom.

Valérie CUENCA-BERGER  
Section UDC Vernier



Musée Militaire Genevois,  
Ch. de l'Impératrice 18, 1292 Pregny-Chambésy



Pour plus d'informations : [www.museemilitaire-ge.com](http://www.museemilitaire-ge.com)  
L'entrée est gratuite!